

Save the date !

Jeudi 12 juin :
extremIT organise le grand rendez-vous de la cybercriminalité
en partenariat avec l'EDHEC

Les cyberattaques sont de plus en plus fréquentes et touchent toute personne ou structure ayant un accès Internet ... c'est-à-dire nous tous ! Les PME se sont longtemps pensées protégées par leur dimension et la puissance financière des entreprises visées par les cyber pirates. Ce n'est plus le cas !

Quelques chiffres :

- **65%** des utilisateurs d'internet ont été victimes d'une cyberattaque (virus, fraude à la carte de crédit en ligne, vol d'identité)
 - Soit **1.5** millions de personnes par jour
 - **8** victimes par seconde
- **75%** des attaques sont financières
- Dans les attaques de données : **92%** des agresseurs sont externes
- Dans les intrusions réseau : **76%** des cas se font par vol ou déduction de code d'accès
- **31 %** des cyberattaques ont été produites à l'encontre des PME de moins de 250 salariés en 2012, contre 18 % en 2011.
- Les attaques ciblées ont augmenté de 42 % en 2013

(Sources : Symantec / Mashable, Norton, Verizon 2013 Data Breach Investigations Report)

Quelle responsabilité pour les entreprises ?

Le cadre juridique en France est assez clair sur le sujet. L'entreprise doit « prendre toutes les précautions utiles [...] pour préserver la sécurité des données », conformément à la loi Informatique et libertés dans laquelle est inscrit ce principe général. C'est d'ailleurs en vertu de ce texte que l'entreprise Sarenza n'a pas eu totalement gain de cause dans l'affaire qui l'opposait à un de ses employés fraudeurs. La société de vente en ligne avait été confrontée à un acte cybercriminel venu de l'intérieur ; un salarié avait subtilisé un fichier de près de 3 millions de clients pour aider un ami qui lançait une start-up.

Une conférence pour mieux connaître les risques !

La cybercriminalité touche autant les petites que les grandes entreprises. Qu'il s'agisse de vols de données, d'espionnage, d'utilisation frauduleuse d'identité, de piratage de la propriété intellectuelle, de détournement bancaire, ..., toutes les entreprises sont susceptibles d'être victimes quelle que soit leur taille ou leur domaine d'activité.

Pour mieux connaître les risques et les moyens de sécuriser son activité, extremIT et l'EDHEC organisent une grande conférence accessible à tous sur inscription. Cet événement aura lieu dans les locaux de l'EDHEC le jeudi 12 juin de 18h à 20h.

Les inscriptions à la conférence sont ouvertes jusqu'au 12 juin inclus et se font directement en ligne sur le site www.extremIT.fr ou sur Viadéo sur la page entreprise extremIT.

Au cours de cette conférence, les intervenants feront part de leurs expériences en matière d'attaques ou de piratage informatique et tenteront de répondre aux principales interrogations des participants :

- De qui proviennent les menaces ?
- De quels types d'attaques sont victimes les PME ?
- Quelles sont les règles élémentaires de cybersécurité ?
- Quelles sont les responsabilités des dirigeants d'entreprise vis à vis de leurs collaborateurs ? de leurs clients et fournisseurs ?

Des intervenants experts dans le domaine de la sécurité :

- **Lieutenant-colonel Jean-Dominique NOLLET :**

Responsable du service Sciences Légales, Recherche et Appui Opérationnel du Centre européen de cybercriminalité (le centre européen de cybercriminalité est une division de Europol, agence européenne d'application de la loi de l'UE)

- **Bertrand MONNET :**

Directeur de la chaire Management des risques criminels en entreprise de l'EDHEC. Il mène actuellement une étude sur la cybercriminalité en entreprise.

- **Christophe PERUS**

Directeur réseau et sécurité informatique extremIT. Il accompagne les PME dans l'audit sécurité de leur système d'information et dans le déploiement des solutions adaptées.

En savoir plus sur Europol

Europol (European Police Office) est un office de police criminelle intergouvernemental qui facilite l'échange de renseignements entre polices nationales en matière de stupéfiants, de terrorisme, de criminalité internationale et de pédophilie au sein de l'Union européenne. Début 2013, EUROPOL a créé le Centre européen de cybercriminalité dont l'objectif est de centraliser la lutte en Europe contre la cybercriminalité, en renforçant les capacités opérationnelles et d'analyse pour les enquêtes et la coopération avec des partenaires internationaux.

<https://www.europol.europa.eu/ec3>

En savoir plus sur le groupe EDHEC

Le Groupe EDHEC forme chaque année plus de 6200 étudiants en formation initiale et 10 000 managers et dirigeants d'entreprise en formation continue. L'ambition du Groupe EDHEC est d'être reconnu pour l'impact de ses recherches et de ses formations sur les entreprises, par les idées innovantes et les outils qu'il leur propose. Cette stratégie, appelée « EDHEC for Business », s'appuie ainsi sur une recherche académique d'excellence qui se poursuit par une diffusion systématique de ses résultats au sein de ses programmes (du post-bac au PhD), au monde de l'entreprise et à la société.

<http://www.groupe-edhec.fr/>

En savoir plus sur extremIT

extremIT est une société prestataire en informatique qui s'adresse aux PME et PMI de la région Nord-Pas de Calais. Son expertise et la qualité de ses interventions a permis de convaincre plus de 650 clients depuis la création de l'entreprise. Le département Réseau et Sécurité informatique déploie depuis plus de 10 ans des solutions destinées à accompagner les PME et PMI dans la configuration de leur système d'information et la protection de leurs données. Certifiée auprès des éditeurs référents sur le marché (Kaspersky, Netasq, Symantec, ...), extremIT assure à ses clients un niveau optimal de sécurité informatique.

<http://www.extremIT.fr/>

Contact presse :

Olivia OGER (extremIT) : 03 20 64 66 06 / 06 89 12 15 85

olivia.oger@extremIT.fr / twitter : @extremIT_FR

